

PARIS
CHAUNY

PARIS-CHAUNY 69^e édition

Dimanche 29 septembre 2019



LIVRE DE ROUTE
Guide technique

ROAD BOOK / Technical guide

Organisation



Organisation Générale :

Directeur Général de l'épreuve	David BAUWENS (06.40.54.96.11)
Directeur Général-Adjoint de l'épreuve	Claude JOUANNEAU (06.08.61.54.78)
Trésorier Général de l'épreuve	Jacky CIRON (06.32.32.78.62)
Responsable de la communication	Odile BÉNÉDET (06.10.70.36.12)
Responsable sécurité épreuve & relation EDSR	Claude MOREL (06.16.60.29.67)
Responsable coordination partenaires	Laurent SOBOLEWSKI (06.63.68.34.78)
Responsable jury & ctrl médical	Michel GEORGELIN (06.79.61.21.23)
Responsable relations avec les équipes	David BAUWENS (06.40.54.96.11)
Responsables du protocole	Stéphanie ZAFRA (06.10.25.17.86) & Marie-Claude BRUYANT (06.27.95.10.87)
Responsables VIP	Stéphanie ZAFRA (06.10.25.17.86), Marie-Claude & Jean-Pierre BRUYANT (06.27.95.10.87)
Accueil village VIP	Anick JOUANNEAU, Sylvie DEMEUZOY, Béatrice SOBOLEWSKI
Hôtesse protocole	Aurore LECHIFLARD, Laura VALLOIS.

Président de jury : COCA SAN JOSE Rafael 0034 615 53 85 94

Collège des commissaires :	A1 : Laurent Idelot : 06.14.20.78.28
	A2 : Hervé Brocque : 06.66.74.93.20
	JA : Daniel Mezzetta : 06.68.16.33.20
	A1 moto : Thierry Coquisart : 06.85.76.37.04
	A2 moto : Jean Louis Minot : 06.98.30.88.24

Parc Automobile:

Responsable du parc automobile	Claude MOREL (06.16.60.29.67)
Infos course	Elise WHEELER (06.11.90.30.75)
Liaison Radio	Bruno MALLET (ASM) (06.86.88.12.77)
Véhicules officiels de l'épreuve	CITROËN Les Garages FRANCOIS

Département Technique & Logistique:

Responsable logistique	Julien BAUWENS (06.20.97.22.63)
Responsable signalétique épreuve	ACH Consulting André LE BON (06 76 17 02 15)
Responsable fléchage et signalisation	Julien BAUWENS (06.20.97.22.63) Pierre Morel (06.73.04.90.98)
Responsable technique ville arrivée	Fabrice TERRANI (06.72.64.52.73) (06.77.87.93.26)
Structures ligne d'arrivée	Car podium HDF (06.08.01.24.96)
Production direct ligne d'arrivée	EVP Julien LAMBERT (06.78.24.06.53)

Sécurité épreuve:

Forces de l'Ordre	Chef d'Escadron RAPHAËL commandant L'EDSR (06.11.56.68.57) Capitaine Bruno FARGES (06.11.56.68.12)
Motos sécurité	Aisne Motos Sécurité Christophe MITTELETTE (06.75.61.59.47)
Assistance tech. sécurité et signaleurs	ACAP Christophe BOUCHEZ (0683267850) AOS Courmelles
Responsable des signaleurs circuit final	Lionel LE DRIANT (06.89.94.36.07)

Caravane publicitaire:

Responsable caravane	Frédéric SPINELLI (06.70.71.26.61)
Sécurité caravane	EMP Serge MANGIN (06.30.25.87.77)
Jury caravane	Fabienne DUJARDIN (06.50.77.49.45)

Les services courses :

<u>Régulateur :</u>	Jean-Pierre DESMARET (06.03.66.10.36)
<u>Ardoisiers :</u>	David HURTELOUP
<u>Voiture-Balai :</u>	Vélo Club Ternois, pilote John FOSSIER (06.67.83.42.20) assistant Yannick CHARPENTIER
<u>Animateur sportif :</u>	Daniel Mangeas (06.82.31.65.48)
<u>Animateur commercial :</u>	Christian MARCHAL (06.07.35.56.00)
<u>Assistance dépannage course :</u>	Assistance Sports Média (Shimano)
<u>Information Public :</u>	FOUQUET Marc (06.44.25.11.31)
<u>Photo-Finish / classements</u>	
<u>& informatique :</u>	Flandres finish (06.28.03.36.09)
<u>Photographes officiels :</u>	Jérôme PHOTO (06.70.04.00.34) Odile BÉNÉDET (06.10.70.36.12) Olivier BARTOLI (06.40.92.40.88)

Ouverture et fermeture de course :

AFSC SECURITE	Sébastien BOUBE (06 35 91 77 09)
---------------	----------------------------------



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici au départ de la neuvième édition de « Paris Chauny » sous l'égide de Chauny Sports Cyclisme et pour la deuxième année en « classe 1 UCI ». Nous voulions, et nous pensons y être parvenus, à faire de Paris Chauny, non pas une course, mais une émotion. Et cette émotion, nous en avons recueilli à maintes reprises l'écho, était bien présente tout au long de la montée en gamme, pour ne pas dire en force, de notre épreuve. C'est encore le cas aujourd'hui pour les membres de CSC mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui nous accompagnent sans faillir

et plus qu'efficacement depuis neuf ans. A tous ceux qui œuvrent pour Paris Chauny nous voulons exprimer, ici, notre plus profonde reconnaissance doublée de notre satisfaction, de notre fierté, de voir présents au départ des coureurs professionnels des meilleures équipes du continent. Les quelques 150 coureurs vont donc, dès le départ de Margny-Lès-Compiègne, s'affronter, sportivement s'entend, sur un parcours qui est loin d'être facile, sur 200 km, avant de franchir la ligne d'arrivée sur les « Champs Elysées Chaunois » le boulevard Gambetta. Nous aurons nous en sommes certains un beau vainqueur et nous l'espérons, une fois encore,

un public massif, public de connaisseurs, tout au long du parcours. Ce même public qui pourra profiter des nombreux cadeaux distribués par l'importante caravane publicitaire qui précèdera, comme d'habitude, les coureurs. Voilà, nous vous avons tout dit : Paris Chauny est une fête ! Vive Paris Chauny 2019 !

David BAUWENS
Président de Chauny Sports Cyclisme



En Hauts-de-France, le vélo est roi ! Tout au long de l'année, nombreux sont les événements, les monuments prestigieux comme des rendez-vous plus intimes ou parfois insolites, qui attirent un large public et font de notre région un passage obligé pour les coureurs. Paris-Chauny ne déroge pas à la règle et devrait une nouvelle fois – et cela fait près de 100 ans que ça dure ! – permettre aux professionnels du guidon de profiter de l'ambiance si particulière des Hauts-de-France.



La course, qui emmène les coureurs des portes de la capitale à la ville de l'Aisne, promet encore du beau spectacle, avec de futurs champions qui auront à cœur d'inscrire leur nom au palmarès de cette épreuve inscrite à l'UCI Europe Tour. Bravo aux organisateurs et aux bénévoles, mobilisés depuis de longs mois et que nous sommes fiers de soutenir, d'avoir réussi à donner un nouveau souffle à cette course.

Voir passer le peloton dans sa commune ou supporter au bord des routes les membres d'une échappée au long cours est toujours un moment à part, qui peut rester à jamais gravé dans la mémoire des enfants et attirer les vivats des passionnés. Cette année, vous serez encore, à n'en pas douter, des milliers à participer au succès de cette journée.

Excellente course à toutes et à tous.

Xavier BERTRAND
Président de la Région Hauts-de-France

Florence BARISEAU
Vice-présidente en charge de la jeunesse,
des sports et du tourisme



Le cyclisme : plus qu'un sport, une passion ! Les Français sont profondément attachés à cette discipline, et le passage du Tour de France dans l'Aisne l'a une nouvelle fois démontré !

Le Paris-Chauny est une épreuve incontournable : il s'agit de la course de niveau le plus élevé de notre département, de classe 1 selon l'Union Cycliste Internationale (UCI). L'Aisne aura donc le plaisir d'accueillir une centaine de coureurs professionnels venus s'affronter sur les routes menant à la capitale. Nul doute qu'ils sauront apprécier la diversité de nos paysages et les difficultés qu'ils imposent aux mollets ! Il n'existe que 26 courses de niveau équivalent dans l'Hexagone, c'est donc une épreuve de qualité qu'il faut maintenir sur notre territoire. Le Conseil départemental, soucieux de soutenir les associations, la pratique sportive et les compétitions internationales, renouvelle son aide financière à cette manifestation.

Cette reconnaissance internationale est le fruit du travail du Chauny Sports Cyclisme (CSC) et de son président, dont il faut saluer l'implication et le sérieux. Chaque année, l'association fait de cet événement sportif une fête. A Chauny, un écran géant sera installé pour suivre le peloton jusqu'à la ligne d'arrivée. Espérons que, cette année encore, les spectateurs viendront nombreux encourager les compétiteurs ! Bon spectacle à tous et bonne chance aux équipes engagées. Que le meilleur gagne !

Nicolas FRICOTEAUX,
Président du Conseil départemental de l'Aisne



	SERVICE MÉDICAL :	CENTRES HOSPITALIERS - SMUR :
	Voiture médecin n°1 : Dr. Adel Dahmani (06.14.39.54.54) & Guillaume Leblanc IDE Voiture médecin n°2 : Dr. Pauline Savreux (06.60.80.63.58) & Cédric Hebert IADE	COMPIÈGNE 8, avenue Henri Adnot – Tél. 03.44.23.60.00 SOISSONS 46, avenue du Général de Gaulle – Tél. 03.23.75.70.70 CHAUNY 94, rue des Anciens Combattants – Tél. 03.23.38.55.00 NOYON Avenue d'Alsace Lorraine – Tél. 03.44.44.42.90
Postes de secours Bd Gambetta Chauny : Dr. Idri Fall (06.23.45.72.09) & Olivier Proisy IADE	AMBULANCES : Ambulances Assistance 24 (06.18.34.91.66) (06.44.32.15.41)	



Chers amis,
La 69^{ème} édition du Paris Chauny est lancée !
Quelle fierté pour notre commune d'être la ville de départ de cette course mythique lancée en 1922 et qui connaît chaque année, un rayonnement plus important...

Plus de 150 coureurs venus du monde entier vont concourir sur plus de 200 km entre l'Oise et l'Aisne ! Bravo et à eux tous ! Ils ont tous nos encouragements...

Je voudrais remercier tout particulièrement les organisateurs et les bénévoles qui s'investissent sans compter pour faire vivre durablement cet événement dédié aux passionnés de la petite reine.

Et je vous attends nombreux pour le départ donné avenue Octave Butin et en amont le matin pour profiter du village partenaire qui vous promet de belles surprises !

Bien amicalement,

Bernard HELLAL

Maire de Margny-Lès-Compiègne
1^{er} Vice-président de l'Agglomération de Compiègne



Le 29 septembre, Chauny va accueillir la 69^{ème} édition du Paris-Chauny. Cette course inscrite au calendrier de l'UCI est un rendez-vous incontournable qui attire des formations professionnelles renommées.

Après le très beau Tour de France 2019 marqué par les exploits de coureurs français, il est indéniable que la ferveur du public sera une nouvelle fois aux rendez-vous et fera de cette course un superbe spectacle.

Sur plus de 200 kilomètres de course avec un beau final dans les rues de notre ville, les coureurs vont faire preuve de combativité, d'envie et de dépassement de soi pour inscrire leur nom au palmarès.

Chauny, avec ses équipements sportifs dignes d'une ville de 30 000 habitants est fière de pouvoir co-organiser un tel événement. Le formidable travail réalisé par l'association Chauny Sport Cyclisme, autour de son Président David BAUWENS et son équipe, fait rayonner notre territoire. Agréement pour la seconde année d'un village gourmand, cette journée alliera sport et gastronomie.

Très belle édition 2019 et bonne chance à tous les coureurs.

Marcel LALONDE
Maire de Chauny



Confirmée catégorie-label U.C.I, la course Paris-Chauny est désormais une référence.

Elle n'a eu de cesse de progresser en qualité.

Les équipes professionnelles l'identifient très bien et y envoient leurs meilleurs coureurs. Évidemment, c'est la plus belle course cycliste du département de l'Aisne, elle a donc le soutien financier du

Conseil Départemental.

Nous allons nous retrouver nombreux au bord de la route de cette 69^{ème} édition.

Nous souhaitons une course offensive, audacieuse avec un beau vainqueur digne du palmarès de cette belle épreuve.



Jean-Luc LANOUILH – Fabienne MARCHIONNI
Conseillers départementaux du Canton de Chauny



C'est un grand honneur de vous accompagner en tant que Directeur Sportif de la team GROUPAMA FDJ, et, surtout, d'avoir inauguré le palmarès de PARIS CHAUNY « classe 1 » avec la victoire de mon coureur, le champion des Pays Bas 2017 Ramon Sinkeldam.

Le parcours, retenu l'an dernier par les organisateurs, a fait l'unanimité auprès de mes collègues directeurs sportifs qui ont souligné en même temps une organisation parfaite à la hauteur d'une épreuve professionnelle de ce niveau.

Issue d'une collaboration entre les collectivités, les partenaires privés, je ne doute pas un seul instant de la réussite de l'édition 2019 de PARIS-CHAUNY. Réussite à laquelle participe grandement la caravane publicitaire digne de celle du Giro.

Je suis certain que PARIS-CHAUNY 2019 couronnera, tel un train surgissant de la gare, un champion, champion d'aujourd'hui ou en devenir, sur cette magnifique ligne droite du boulevard Gambetta.

Vive PARIS-CHAUNY 2019 !

Martial GAYANT
Directeur Sportif de l'équipe Groupama – FDJ



C'est toujours avec un très grand plaisir et une grande fierté que la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier –

La Fère s'associe à l'édition annuelle de la classique Paris-Chauny, seule épreuve cycliste dans l'Aisne à être inscrite au calendrier de l'union cycliste internationale.

La Communauté d'agglomération apporte une nouvelle fois son concours financier à cette manifestation, considérant qu'elle contribue fortement à l'animation du territoire et à développer son attractivité. C'est aussi l'une des vocations de la Communauté d'Agglomération que faire en sorte de mettre en valeur les richesses du territoire et de créer une identité forte et unique à l'échelle du Pays Chaunois, afin de renforcer notre attractivité touristique.

Je félicite l'association Chauny Sport Cyclisme, organisateur de la course, de cette initiative et souhaite que cette journée rassemble et unisse les habitants du territoire, à l'instar des années précédentes.

Bernard BRONCHAIN

Président de la Communauté d'agglomération Chauny - Tergnier - La Fère



AG2R la Mondiale
Équipe World Tour



Groupama-FDJ
Équipe World Tour



Arkéa Samsic
Équipe Conti-Pro



Cofidis Solution Crédit
Équipe Conti-Pro



Delko Marseille Provence
Équipe Conti-Pro



Vlaanderen – Baloise
Équipe Conti-Pro



Total Direct Energie
Équipe Conti-Pro



Rally UHC Cycling
Équipe Conti-Pro



Corendon Circus
Équipe Conti-Pro



Vital Concept B&B Hotel
Équipe Conti-Pro



Wb Aqua Protect-Veranclassic
Équipe Conti-Pro



Wanty Gobert
Équipe Conti-Pro



Natura 4ever
Équipe Continentale



St Michel Auber 93
Équipe Continentale



Evopracing
Équipe Continentale



Leopard Cycling
Équipe Continentale



Tarteletto Isorex
Équipe Continentale



Amore&Vita Prodir
Équipe Continentale



Akros Nosergroup
Équipe Continentale

Nos REMERCIEMENTS

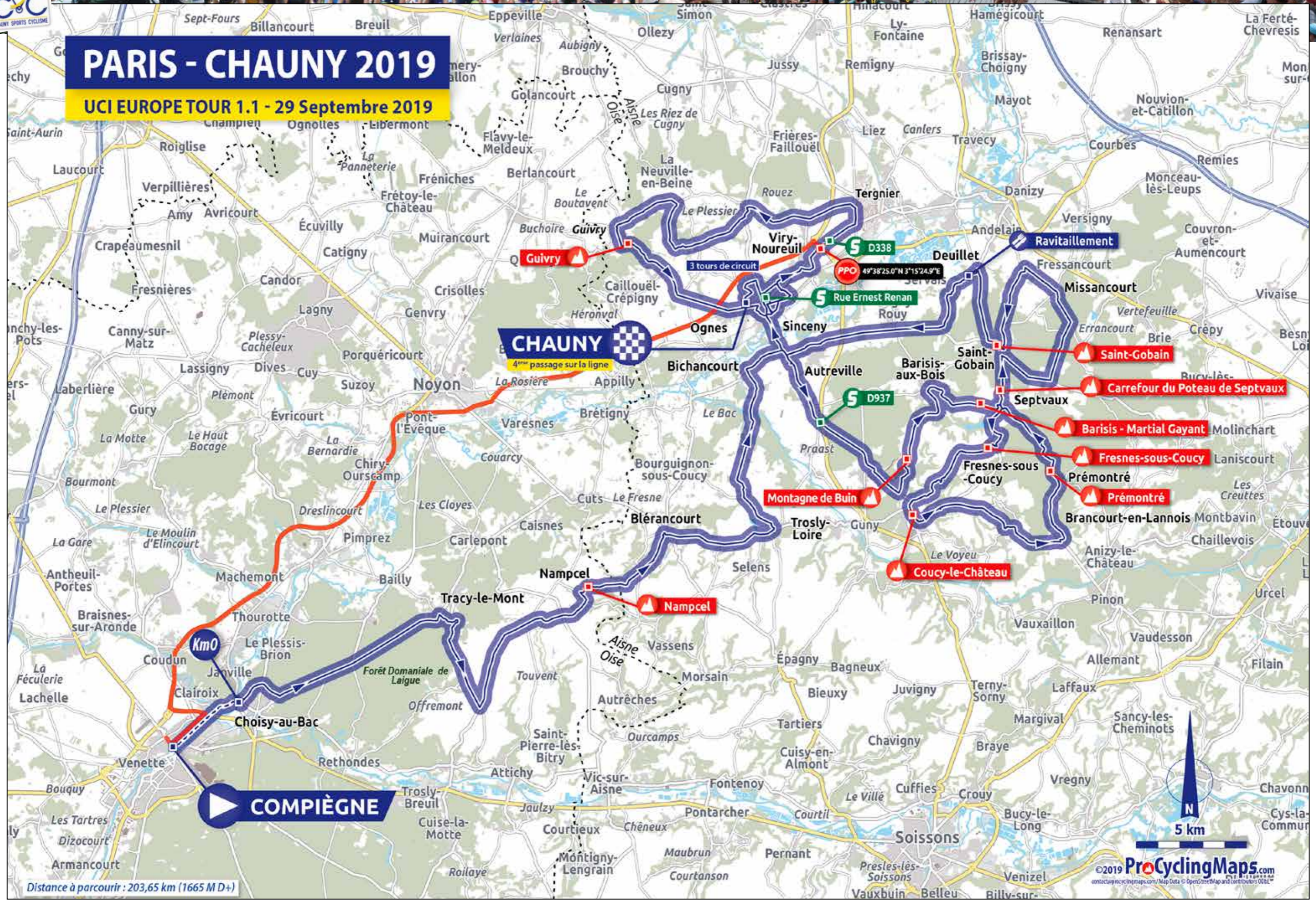
Le bureau directeur de Chauny Sports Cyclisme remercie toutes celles et tous ceux qui par leur appui ou leur collaboration ont contribué à l'organisation de l'édition 2018 de Paris-Chauny et tout particulièrement :

- La Ville de MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
- La Ville de CHAUNY
- La Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE
- La Communauté d'Agglomération de la Région de COMPIÈGNE
- La Région HAUTS-DE-FRANCE
- Les Conseils Départementaux de l' AISNE et de l' OISE
- Les Préfectures de l' OISE et de l' AISNE
- Les Maires des Communes traversées
- Les Groupements de Gendarmeries de l' OISE et de l' AISNE et les Compagnies
- Les Gendarmeries de l' AISNE et de l' OISE
- L'Escadron Départemental de la Sécurité Routière de l' AISNE
- Les Services de la Police Municipale de CHAUNY et de MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
- Les Services de Secours, les associations de bénévoles qui participent à cette organisation
- Les Services Techniques de la Ville de CHAUNY et de MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
- Les Partenaires financiers
- Artisans, commerçants et industriels du Chaunois
- L'Union Athlétique de Chauny
- La Presse écrite, parlée
- Et aux nombreux bénévoles des associations et des communes traversées



PARIS - CHAUNY 2019

UCI EUROPE TOUR 1.1 - 29 Septembre 2019



CHAUNY
4^{ème} passage sur la ligne

COMPIÈGNE

Distance à parcourir : 203,65 km (1665 M D+)

©2019 ProCyclingMaps.com
contact@pro-cycling-maps.com / Map Data © OpenStreetMap and contributors ODbL

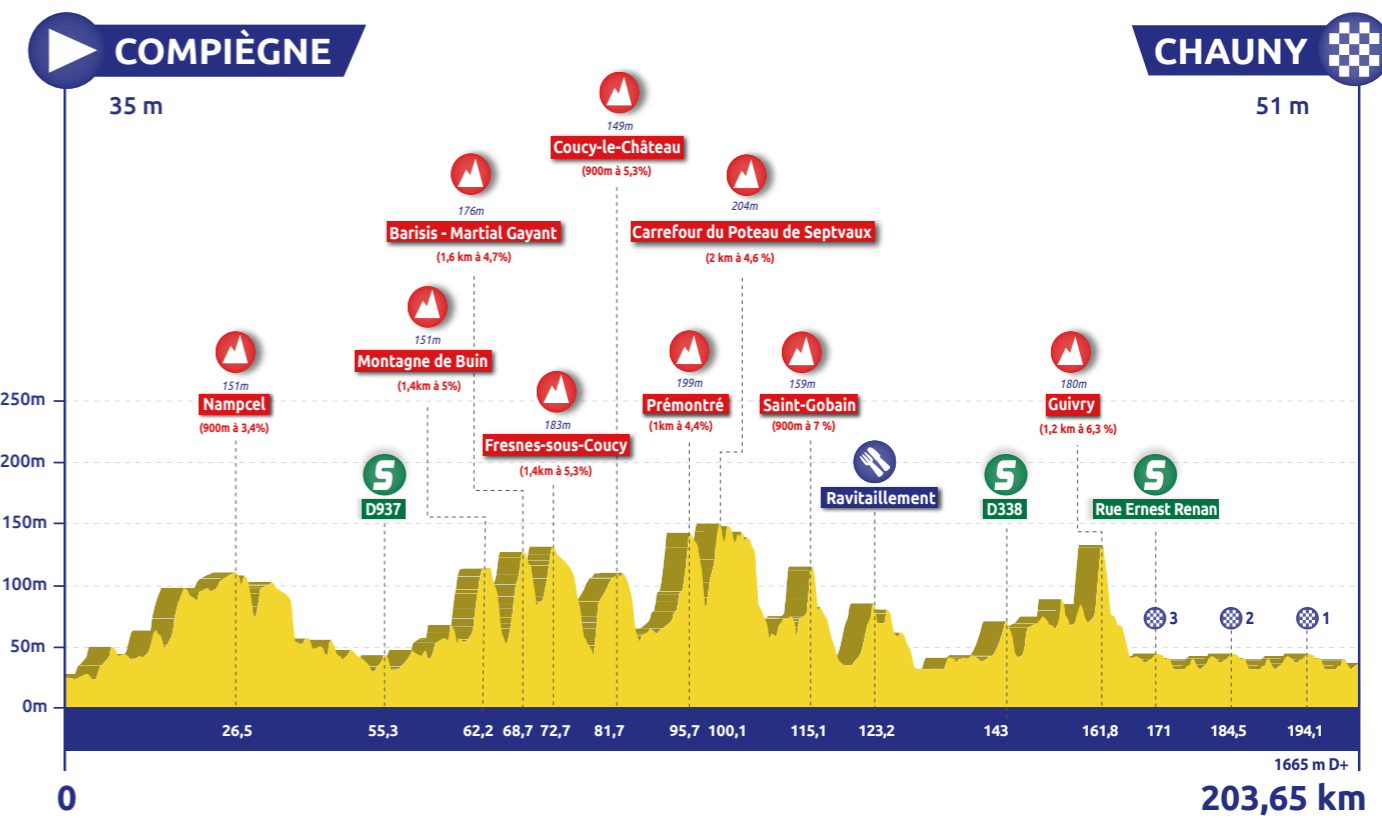


	Localités et itinéraires	Dangers	Distances		Prévisions d'horaires			
			Km parcourus	Km à parcourir	Caravane pub.	Moyenne 42 km/h	Moyenne 44 km/h	Moyenne 46 km/h
Département de l'Oise								
D	Départ fictif: Face à la Mairie de Margny-lès-Compiègne: Avenue Octave Butin ; Compiègne: Rue d'Amiens, Rue de Noyon ; Margny-lès-Compiègne: Avenue Raymond Poincaré ; Claairoix: Avenue de la République ; Choisy au Bac: D81, Rond Point D81/D66, Déviation de Choisy au Bac D66 Distance: 4,8 Kilomètres				11:35	12:50	12:50	12:50
D	Départ Réel: km 0 Déviation de Choisy au Bac D66		0,000	203,650	11:45	13:00	13:00	13:00
	Rond-point, 2ème à droite D66/D130		1,300	202,350	11:46	13:01	13:01	13:01
	Forêt de Laigle D130							
	Rond-point, à gauche D130/D130		2,100	201,550	11:48	13:03	13:02	13:02
	Forêt de Laigle D130							
	Carrefour tout droit D130		6,200	197,450	11:53	13:08	13:08	13:08
	OLLENCOURT D130	Ilots	10,100	193,550	11:59	13:14	13:13	13:13
	Rue de Choisy	Ralentisseurs	10,200	193,450	11:59	13:14	13:13	13:13
	Carrefour à gauche D130		10,600	193,050	12:00	13:15	13:14	13:13
	Rue de Choisy	Ilots						
	Carrefour à droite D40		11,300	192,350	12:01	13:16	13:15	13:14
	TRACY-LE-MONT D40							
	Rue Roger Salengro D40	Ilots						
	Tout droit D40		11,500	192,150	12:01	13:16	13:15	13:15
	Tout droit D40		11,800	191,850	12:01	13:16	13:16	13:15
	Carrefour tout droit D16		12,300	191,350	12:02	13:17	13:16	13:16
	Grande rue D16							
	Tout droit D16		13,100	190,550	12:03	13:18	13:17	13:17
	Tout droit D16		13,300	190,350	12:04	13:19	13:18	13:17
	Carrefour à gauche D16		13,500	190,150	12:04	13:19	13:18	13:17
	Tout droit D16		13,700	189,950	12:04	13:19	13:18	13:17
	Carrefour tout droit D16		14,000	189,650	12:05	13:20	13:19	13:18
	Tout droit D16		14,800	188,850	12:06	13:21	13:20	13:19
	Carrefour tout droit D16		15,800	187,850	12:07	13:22	13:21	13:20
	Carrefour à gauche D335	Ilots	17,100	186,550	12:09	13:24	13:23	13:22
	Tout droit D335		19,000	184,650	12:12	13:27	13:25	13:24
	D335							
	Carrefour tout droit D335		22,200	181,450	12:16	13:31	13:30	13:28
	Carrefour tout droit D335		23,900	179,750	12:19	13:34	13:32	13:31
	NAMPCEL D335		24,700	178,950	12:20	13:35	13:33	13:32
	Rue principale D335							
	Tout droit D335		24,900	178,750	12:20	13:35	13:33	13:32
	Carrefour tout droit D335		25,300	178,350	12:21	13:36	13:34	13:33
	Carrefour tout droit D335		25,900	177,750	12:22	13:37	13:35	13:33
	Côte de Nampcel Grimpeur n°1		26,500	177,150	12:22	13:37	13:36	13:34
	Département de l'Asne		28,200	175,450	12:25	13:40	13:38	13:36
	BLERANCOURT D935		31,400	172,250	12:29	13:44	13:42	13:40
	Descente rapide D935							
	Avenue de la libération							
	Virage à gauche	Route pavée glissante	31,550	172,100	12:30	13:45	13:43	13:41
	Virage à droite	Route pavée glissante	31,650	172,000	12:30	13:45	13:43	13:41
	Carrefour D935/D6 à droite, D6		31,850	171,800	12:30	13:45	13:43	13:41
	Rue Claude Lecat							
	Carrefour D6/D934 à gauche, D934		32,000	171,650	12:30	13:45	13:43	13:41
	Avenue Pasteur							
	SAINT-AUBIN D934		34,200	169,450	12:33	13:48	13:46	13:44
	TROSLY-LOIRE D934		36,900	166,750	12:37	13:52	13:50	13:48
	Carrefour D334/D56, à gauche D56		37,200	166,450	12:38	13:53	13:50	13:48
	Rue du Château D56							
	SAINT-PAUL-AUX-BOIS D56		39,400	164,250	12:41	13:56	13:53	13:51
	Canal de l'Oise à l'Asne	Pont étroit	43,000	160,650	12:46	14:01	13:58	13:56
	BICHANCOURT D56		45,200	158,450	12:49	14:04	14:01	13:58
	Carrefour D56/D6, à droite D6		46,500	157,150	12:51	14:06	14:03	14:00
	AUTREVILLE D6	Ilots	48,200	155,450	12:53	14:08	14:05	14:02
	Carrefour D6/D937, à droite D937	Ralentisseurs	48,600	155,050	12:54	14:09	14:06	14:03
	Carrefour D337/D7, en face D937	Rétrécissement	48,900	154,750	12:54	14:09	14:06	14:03
	PIERREMANDE D937		51,500	152,150	12:58	14:13	14:10	14:07
	Carrefour D337/D561, en face sur D937		52,500	151,150	13:00	14:15	14:11	14:08
	Carrefour giratoire D337/D1, en face sur D937	Carrefour giratoire	52,800	150,850	13:00	14:15	14:12	14:08
	Forêt domaniale de Coucy-Basse							
	FOLEMBRAY D937		55,200	148,450	13:03	14:18	14:15	14:12
	D 937 Sprint intermédiaire n°1		55,300	148,350	13:04	14:19	14:15	14:12
	Carrefour D337/D53, à gauche sur D53		58,100	145,550	13:08	14:23	14:19	14:15
	VERNEUIL-SOUS-COUCY D53		58,500	145,150	13:08	14:23	14:19	14:16
	Côte de La Montagne de Buin Grimpeur n°2		62,200	141,450	13:13	14:28	14:24	14:21
	BARISIS-AUX-BOIS D53		64,200	139,450	13:16	14:31	14:27	14:23
	Carrefour D53/D1750, à droite sur D53		65,800	137,850	13:19	14:34	14:29	14:25
	Carrefour D53/D534, à droite sur D534		65,900	137,750	13:19	14:34	14:29	14:25
	Carrefour D534/D535, à droite sur D535		66,200	137,450	13:19	14:34	14:30	14:26
	Côte de Barisis - Martial Gayant Grimpeur n°3		68,700	134,950	13:23	14:38	14:33	14:29

SEPTVAUX D535	70,000	133,650	13:25	14:40	14:35	14:31
Carrefour D535/D13, à droite sur D13	70,500	133,150	13:25	14:40	14:36	14:31
Carrefour D13/D14, en face sur D13	70,700	132,950	13:26	14:41	14:36	14:32
Côte de Fresnes-sous-Coucy Grimpeur n°4	72,700	130,950	13:28	14:43	14:39	14:34
FRESNES-SOUS-COUCY D13	72,900	130,750	13:29	14:44	14:39	14:35
Carrefour D13/D590, à droite sur D590	73,200	130,450	13:29	14:44	14:39	14:35
Hameau de Aumont	76,700	126,950	13:34	14:49	14:44	14:40
COUCY-LA-VILLE D590	77,900	125,750	13:36	14:51	14:46	14:41
Carrefour D590/D937, à gauche sur D937	79,300	124,350	13:38	14:53	14:48	14:43
COUCY-LE-CHATEAU D937	79,600	124,050	13:38	14:53	14:48	14:43
Carrefour D937/D934, en face sur D937	79,700	123,950	13:38	14:53	14:48	14:43
Carrefour D937/D5, en face sur D937	79,900	123,750	13:39	14:54	14:48	14:44
Carrefour D937/D13, à gauche sur D13	80,800	122,850	13:40	14:55	14:50	14:45
Côte de Coucy-le-Château Grimpeur n°5	81,700	121,950	13:41	14:56	14:51	14:46
Porte de Soissons	81,400	122,250	13:41	14:56	14:51	14:46
Carrefour D13/D5, à droite sur D5	82,100	121,550	13:42	14:57	14:51	14:47
Porte de Laon	82,200	121,450	13:42	14:57	14:52	14:47
Carrefour D5/D13, en face sur D5	83,600	120,050	13:44	14:59	14:54	14:49
Carrefour D5/D532, en face sur D5	85,500	118,150	13:47	15:02	14:56	14:51
Carrefour D5/D532, en face sur D5	87,600	116,050	13:50	15:05	14:59	14:54
Carrefour D5/D532, en face sur D5	87,700	115,950	13:50	15:05	14:59	14:54
BRANCOURT-EN-LAONNOIS D5	89,800	113,850	13:53	15:08	15:02	14:57
Carrefour D5/D14, à gauche sur D14	90,100	113,550	13:53	15:08	15:02	14:57
PREMONTRE D14	92,700	110,950	13:57	15:12	15:06	15:00
Carrefour D14/D552, en face sur D14	93,800	109,850	13:59	15:14	15:07	15:02
Côte de Prémontre Grimpeur n°6	95,700	107,950	14:01	15:16	15:10	15:04
SEPTVAUX D14	97,500	106,150	14:04	15:19	15:12	15:07
Carrefour D14/D13, à droite sur D13	98,400	105,250	14:05	15:20	15:14	15:08
Carrefour D13/D535, en face sur D13	98,600	105,050	14:05	15:20	15:14	15:08
Côte du Carrefour du Poteau de Septvaux Grimpeur n°7	100,100	103,550	14:08	15:23	15:16	15:10
Forêt domaniale de Saint-Gobain						
SAINT-GOBAIN D13	100,900	102,750	14:09	15:24	15:17	15:11
Carrefour D14/D7, à droite sur D7	101,100	102,550	14:09	15:24	15:17	15:11
Carrefour D7/D730, à gauche sur D730	103,800	99,850	14:13	15:28	15:21	15:15
Carrefour D730/D55, à gauche sur D55	106,800	96,850	14:17	15:32	15:25	15:19
Carrefour D55/D554, en face sur D55	108,700	94,950	14:20	15:35	15:28	15:21
BERTAUCOURT-ÉPOURDON D55	110,000	93,650	14:22	15:37	15:30	15:23
Carrefour D55/D555, à gauche sur D555	110,500	93,150	14:22	15:37	15:30	15:24
Carrefour D555/D539, à droite sur D539	113,900	89,750	14:27	15:42	15:35	15:28
Carrefour D539 à gauche Rue de la Grange	113,950	89,700	14:27	15:42	15:35	15:28
Rue Lucas de Néhou	114,300	89,350	14:28	15:43	15:35	15:29
Carrefour à droite Rue du Rocbeau						
Carrefour à droite Rue Luce de Lancelval	115,000	88,650	14:29	15:44	15:36	15:30
Côte de Saint-Gobain Grimpeur n°8	115,100	88,550	14:29	15:44	15:36	15:30
Rue de la manufacture						
D7 vers Deuillet						
Carrefour D7/D13, à droite sur D13	116,300	87,350	14:31	15:46	15:38	15:31
DEUILLET D13	119,600	84,050	14:35	15:50	15:43	15:36
Carrefour D13/D553, à gauche sur D553	119,900	83,750	14:36	15:51	15:43	15:36
SERVAIS D553 (sortie agglo zone collecte 200M)	121,300	82,350	14:38	15:53	15:45	15:38
Zone de ravitaillement (600M)	123,200	80,450	14:41	15:56	15:48	15:40
Carrefour D553/D7, en face sur D7 (zone collecte 400M)	124,100	79,550	14:42	15:57	15:49	15:41
AMIGNY-ROUY	126,000	77,650	14:45	16:00	15:51	15:44
Carrefour D7/D53, en face sur D7	126,200	77,450	14:45	16:00	15:52	15:44
Carrefour giratoire D7/D1, en face sur D7	128,900	74,750	14:49	16:04	15:55	15:48
SINCENY D7	130,200	73,450	14:51	16:06	15:57	15:49
Carrefour D7/D937, à droite sur D937	131,900	71,750	14:53	16:08	15:59	15:52
Carrefour D937/D6, en face sur D937	132,300	71,350	14:54	16:09	16:00	15:52
CHAUNY D937	132,900	70,750	14:54	16:09	16:01	15:53
Carrefour giratoire, tout droit D937						
Rue de Soissons - L'Oise	133,600	70,050	14:55	16:10	16:02	15:54
Canal latéral à l'Oise	133,700	69,950	14:56	16:11	16:02	15:54
Rue de la Chaussée						
Carrefour giratoire à droite Rue Anatole France	134,200	69,450	14:56	16:11	16:03	15:55
Gare de Chauny						
bd Gambetta passage ligne arrivée	134,600	69,050	14:57	16:12	16:03	15:55
Carrefour à droite Avenue Jean Jaurès	135,200	68,450	14:58	16:13	16:04	15:56
Carrefour à gauche Rue de Senicourt	136,400	67,250	14:59	16:14	16:06	15:57
Carrefour à droite Rue des Œuvres de Chine	136,900	66,750	15:00	16:15	16:06	15:58
Carrefour giratoire à droite Rue Géo André	137,500					

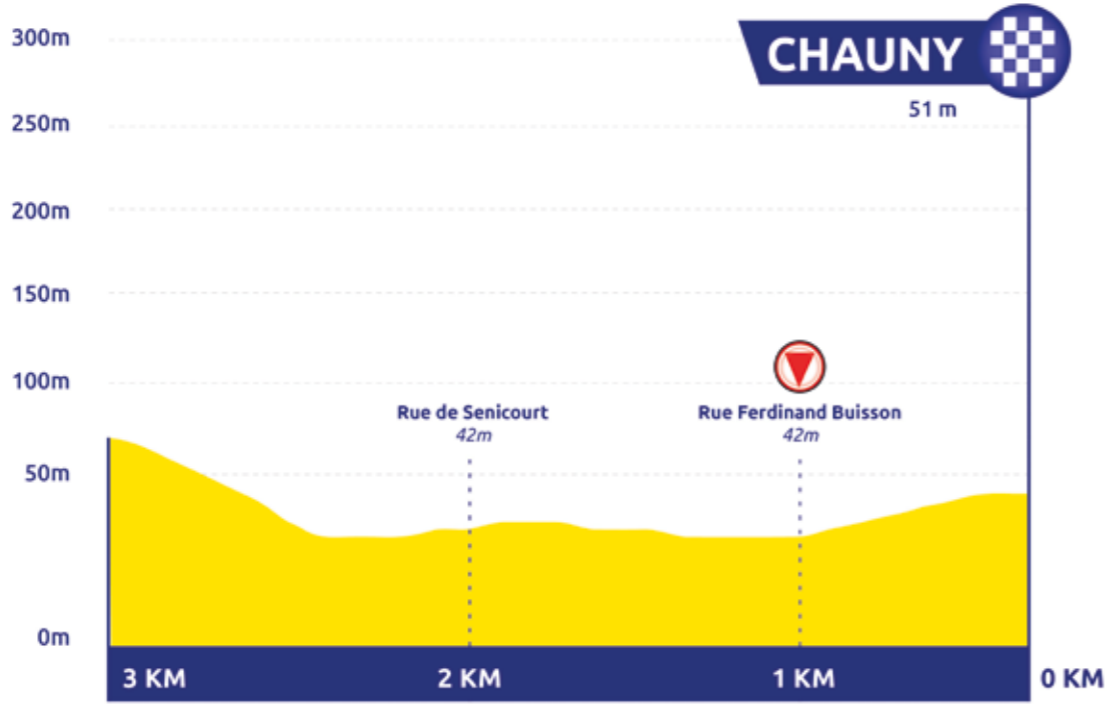


Carrefour D53/Allée du Repos, à gauche sur Allée du Repos	143,800	59,850	15:10	16:25	16:16	16:07
Carrefour giratoire Allée du Repos/D35, à gauche D35	144,100	59,550	15:10	16:25	16:16	16:07
VILLEQUIER-AUMONT D35	149,400	54,250	15:18	16:33	16:23	16:14
Carrefour D35/D937, en face Route de Tergnier	149,500	54,150	15:18	16:33	16:23	16:15
Carrefour D567, à gauche Rue de Philadelphie	149,600	54,050	15:18	16:33	16:24	16:15
Carrefour D567, à droite Rue de Caumont	150,200	53,450	15:19	16:34	16:24	16:15
Carrefour D567/D56, en face sur D567	152,700	50,950	15:23	16:38	16:28	16:19
La rue de Caumont	152,900	50,750	15:23	16:38	16:28	16:19
COMMENCHON D567	153,400	50,250	15:24	16:39	16:29	16:20
D923	154,100	49,550	15:25	16:40	16:30	16:21
UGNY-LE-GAY D923	156,500	47,150	15:28	16:43	16:33	16:24
Carrefour D923/D35, à gauche sur D35	156,700	46,950	15:28	16:43	16:33	16:24
GUIVRY D35	159,900	43,750	15:33	16:48	16:38	16:28
Carrefour D35/D7, à gauche sur D7	160,200	43,450	15:33	16:48	16:38	16:28
Carrefour D7/D923, continuer sur D7	160,400	43,250	15:34	16:49	16:38	16:29
Côte de Guivry Grimpeur n°9	161,800	41,850	15:36	16:51	16:40	16:31
BETHANCOURT-EN-VAUX D7	162,600	41,050	15:37	16:52	16:41	16:32
Carrefour D7/D923, continuer sur D7	162,800	40,850	15:37	16:52	16:42	16:32
NEUFLIEUX D7	164,300	39,350	15:39	16:54	16:44	16:34
Carrefour D7/D760, continuer sur D7	164,550	39,100	15:40	16:55	16:44	16:34
Carrefour D7/D437, continuer sur D7	164,900	38,750	15:40	16:55	16:44	16:35
Carrefour giratoire D7/D1032/D338, en face D338	166,400	37,250	15:42	16:57	16:46	16:37
OGNES D338	166,500	37,150	15:42	16:57	16:47	16:37
Rue Jean Moulin						
Avenue de la liberté D338	167,000	36,650	15:43	16:58	16:47	16:37
CHAUNY D338	167,300	36,350	15:44	16:59	16:48	16:38
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny D338						
Carrefour à gauche Boulevard de Bad Kostritz D56	168,000	35,650	15:45	17:00	16:49	16:39
Entrée de Circuit	168,000	35,650	15:45	17:00	16:49	16:39
Carrefour à droite boulevard d'Andenne	168,500	35,150	15:45	17:00	16:49	16:39
Carrefour à gauche Boulevard de Berghem	168,500	35,150	15:45	17:00	16:49	16:39
Carrefour à droite Boulevard du 8 mai 45	169,300	34,350	15:46	17:01	16:50	16:40
Carrefour giratoire à droite Rue André Ternynck	170,000	33,650	15:47	17:02	16:51	16:41
Carrefour à gauche Rue Ernest Renan	170,700	32,950	15:48	17:03	16:52	16:42
Rue Ernest Renan Sprint intermédiaire n°3	171,000	32,650	15:49	17:04	16:53	16:43
Carrefour giratoire à droite Rue Ernest Renan	171,700	31,950	15:50	17:05	16:54	16:43
Carrefour en face Rue des Œuvres de Chine	172,000	31,650	15:50	17:05	16:54	16:44
Carrefour à gauche Rue de Senicourt	172,150	31,500	15:50	17:05	16:54	16:44
Carrefour à droite Rue Jean Jaurès	172,700	30,950	15:51	17:06	16:55	16:45
Carrefour à gauche Rue Ferdinand Buisson	173,900	29,750	15:53	17:08	16:57	16:46
Carrefour giratoire à droite Boulevard Gambetta	174,600	29,050	15:54	17:09	16:58	16:47
Circuit à parcourir 3 fois :						
Avenue Jean Jaurès, à gauche rue d'Eure-et-Loir; rue Eugène Levaslot, rue Charles Brunette, à gauche rue Victor Hugo, rue de la République, Place du Marché couvert, rue de la Chaussée, rue Emile Zola, à droite rue Desforges de Vissens, à gauche rue du Brouage, à droite boulevard de Bad Kostritz, à gauche boulevard d'Andenne, à gauche boulevard de Berghem, à droite boulevard du 8 mai 1945, à droite rue André Ternynck, à gauche rue Ernest Renan, rue des Œuvres de Chine, à gauche rue de Senicourt, à droite avenue Jean Jaurès, à gauche rue Fernand Buisson, à droite boulevard Gambetta						
2ème passage sur la ligne	184,550	19,100	16:01	17:23	17:11	17:00
3ème passage sur la ligne	194,100	9,550		17:37	17:24	17:13
4ème passage sur la ligne: ARRIVÉE	203,650			17:50	17:37	17:25



Les arrivées sont jugées au bout d'une ligne droite de 300 mètres (Boulevard Gambetta)

Renseignements techniques : Salle des Commissaires, Informatique, et Presse : Maison des associations à CHAUNY
 Douches et local contrôle anti-dopage : Stade Joncourt à CHAUNY
 Remise des Récompenses : podium protocolaire sur la ligne d'arrivée à partir de 18h00

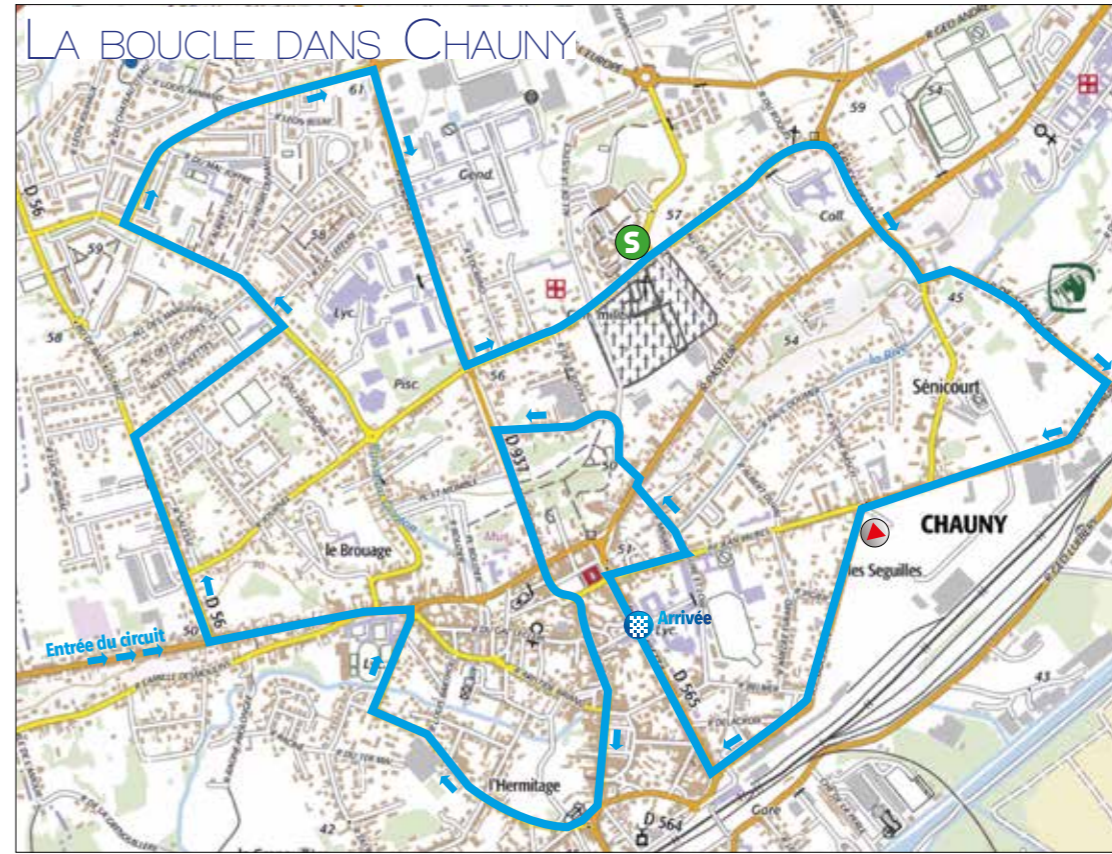


LE PALMARÈS DEPUIS 1922

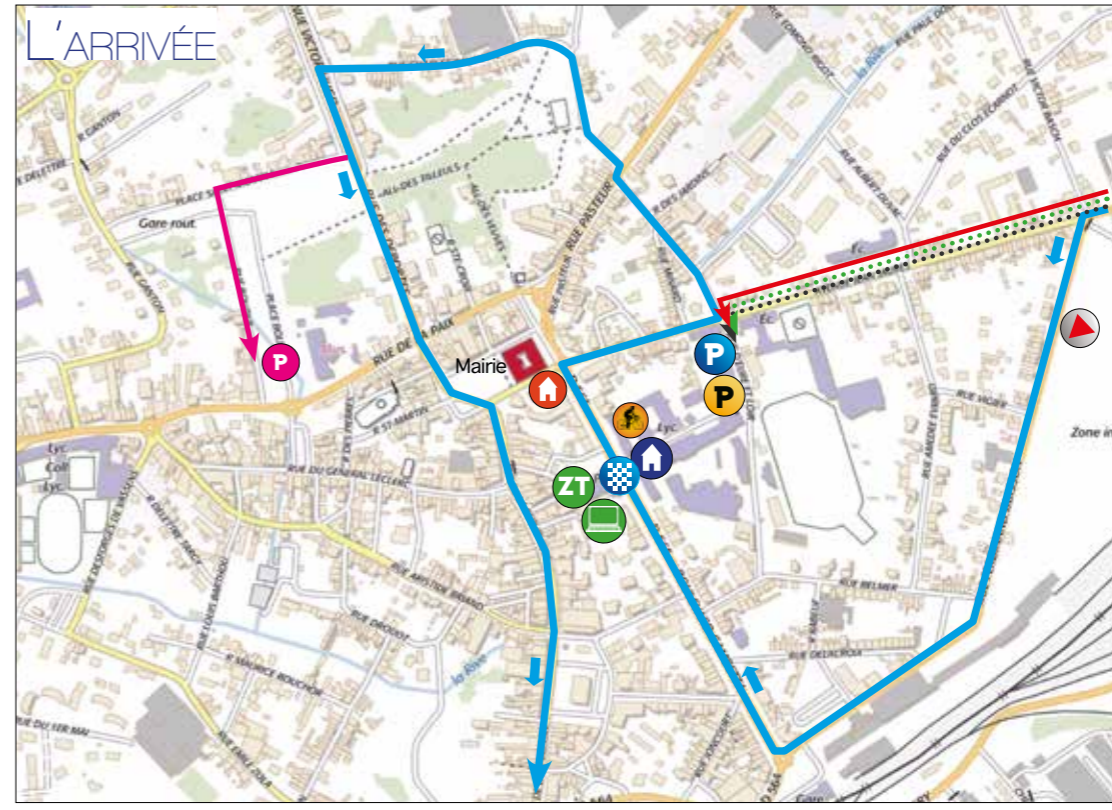
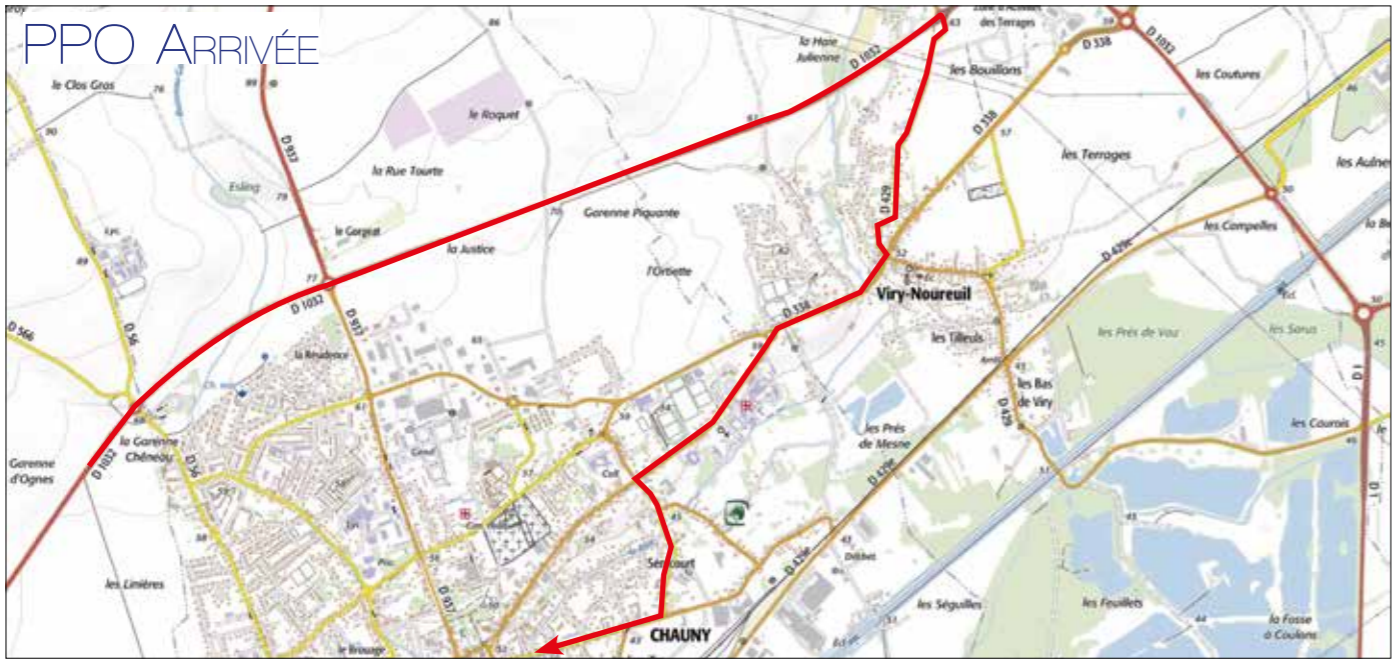
- | | | |
|---------------------------------------|--|--|
| 1922 Charles LAQUEHAY (F) | 1962 à 1979 pas disputé | 2001 François GUILLAUME (VC Roubaix) |
| 1923 José PELLETIER (F) | 1980 Guy BRICNET (VC Reims) | 2002 Alexi LEVDANSKI (UVC Aube) |
| 1924 VAN DE CASTELLE (B) | 1981 Patrice COLLINET (VC Reims) | 2003 Pascal CARLOT (CC NOGENT) |
| et Henri PELISSIER | 1982 Claude SAELEN (VC Reims) | 2004 et 2005 pas disputé |
| 1925 Alexis BLANC GARIN (F) | 1983 Piers HEWITTE (GB - UVCA) | 2006 Guillaume LEJEUNE (Charvieu Chavagneux) |
| 1926 à 1929 inconnu | 1984 Claude CARLIN (ASPTT Paris) | 2007 Thomas SMOLEN (CC Etupes-Doubs) |
| 1930 Léon LECALVEZ (F) | 1985 Thierry CASAS (ACBB) | 2008 Tony CAVET (Vélo Club d'Evreux) |
| 1931 à 1940 inconnu | 1986 Laurent MASSON (ACBB) | 2009 Benoît DAENINCK (CC Nogent sur Oise) |
| 1941 à 1947 pas disputé | 1987 Marc MEILLEUR (CSM Persan) | 2010 Pas disputé |
| 1948 LEBIDE (VC des Bretons de Paris) | 1988 Greg ORAVETZ (CSM Persan) | 2011 Grégory BARTEAU (CC Villeneuve Soissons Aisne) |
| 1949 VERDIER (VC Bondy) | 1989 Philippe LAURAIRE (ACBB) | 2012 Gert JOEAAR (CC Villeneuve Soissons Aisne) |
| 1950 pas disputé | 1990 Olaf LURVIK (CSM Persan) | 2013 Benoit DAENINCK (CC Nogent sur Oise) |
| 1951 André DENHEZ (Pédale Rémoise) | 1991 John HUGUES (GN - UVCA) | 2014 Marc SARREAU (Armée de Terre) |
| 1952 pas disputé | 1992 Adam SZAFRON (PL - OCC Feignies) | 2015 Maxime VANTOMME (Roubaix-Lille Métropole) |
| 1953 GWOINSKY (VC Tergnier) | 1993 Frédéric PONTIER (CM Aubervilliers) | 2016 Dieter BOUVRY (Roubaix Métropole européenne de Lille) |
| 1954 Bernard DAUSSIN (CCH) | 1994 Gordon FRAZER (Can - ASPTT Paris) | 2017 Thomas Boudat (Direct Energie) |
| 1955 Maurice MUNTER | 1995 Franck MORELLE (CA Mantes) | 2018 Ramon Sinkeldam (Groupama-FDJ) |
| 1956 CORNILLEAU (ES Juvisy) | 1996 Jean François LAFILLE (VC ST Quentin) | |
| 1957 Raymond MASTROTTO | 1997 Florent BRARD (BJ) | |
| 1958 Gilbert LOOF (CC Creil) | 1998 Jean Michel THILLOY (VC St Quentin) | |
| 1960 Valentin MODRIC (VC Reims) | 1999 Franck MORELLE (CC Nogent) | |
| 1961 Gilbert LOOF (VC Compiègne) | 2000 Mika HIETANEN (AS Corbeil Essonnes) | |



MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
 Permanence Mairie de Margny-Lès-Compiègne ouverture : 8h30
 Ouverture du Parc de l'Hôtel de Ville : 9h30
 Caravane publicitaire parking : Avenue Octave Butin Derrière l'église
 Mise en place du cortège : 11h15
 Passage de la ligne de départ de 11h30 à 11h45
 Parking invités: Avenue Octave Butin Devant l'arche de départ
 Signature : Podium, parvis de l'Hôtel de Ville, 11h45
 Départ fictif : 12h50, parcours de 4.8 kms
 Départ réel : 13h D546 Choisy-au-Bac



CHAUNY
 Les coureurs doivent effectuer **trois** tours du circuit intra-muros. L'arrivée de Paris-Chauny est jugée sur le Boulevard Gambetta de Chauny au quatrième passage de la ligne, en ayant parcouru les 203.650 kilomètres de l'épreuve. L'arrivée se trouve sur une ligne droite de 300 mètres.
 La cérémonie protocolaire se déroule sur la ligne d'arrivée même, sur le car-podium prévu à cet effet. Le vainqueur de l'épreuve ainsi que les différents lauréats doivent s'y rendre dans les **dix minutes** suivants la fin de l'épreuve.
 La déviation des directeurs sportifs se fait dans le dernier tour. Les directeurs sportifs doivent emprunter la Rue Jean Jaurès puis rejoindre le Parking équipes situé Rue d'Eure-et-Loir. L'accès à la ligne d'arrivée pour les Directeurs sportifs se fait par le Cours Jules Ferry du Lycée Gay-Lussac. La déviation est **OBLIGATOIRE**.



Espace presse et salle arbitrage : Maison des Associations
 Parking équipes & invités : Rue d'Eure-et-Loir
 Douches, et espace pour contrôle médical : Parc Joncour, rue d'Eure-et-Loir
 Le dernier kilomètre se situe Rue Ferdinand Buisson.
 Arrivée jugée sur le Boulevard Gambetta de Chauny. Longueur : 300 mètres
 Parking caravane publicitaire : Place Bouzier
 Village gourmand : Salle des fêtes
 Ouverture : samedi et dimanche

- LÉGENDE :**
- 🏠 Village Partenaires
 - 🏠 Village Gourmand
 - 📰 Salle presse et Arbitres
 - 👤 Espace relations coureurs
 - 📍 Permanence
 - 🅑 Parking Caravane
 - 🅑 Parking équipes
 - 🅑 Parking Invités
 - 🅑 Zone technique
 - 🅑 Sprint
 - 🏁 Départ
 - ➡ Parcours
 - 📍 Dernier Kilomètre
 - 🏁 Arrivée
 - ➡ PPO Point de passage obligatoire
 - ➡ Déviation Directeurs sportifs - à suivre **OBLIGATOIREMENT VERS GAY LUSSAC**
 - ➡ Déviation Officiels
 - ➡ Déviation caravane

ARTICLE 1. Organisation

Le 69^e PARIS-CHAUNY est organisé par l'association Chauny Sports Cyclisme - 40, Rue du Général Leclerc, 02300 CHAUNY, sous les règlements de l'Union cycliste International. Il se disputera le Dimanche 29 septembre 2019.

ARTICLE 2. Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories de classe ME et est inscrite au calendrier UCI EUROPE TOUR. L'épreuve est classée en classe 1.1. Conformément au règlement UCI (art 2.1.002), elle attribue les points suivants au classement de l'Europe Tour: 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points du 16^e au 25^e.

ARTICLE 3. Participation

Conformément au règlement UCI article 2.1.005, l'épreuve est ouverte aux :

- UCI world teams (50%)
- Équipes Continentales professionnelles UCI françaises
- Équipes Continentales professionnelles UCI étrangères
- Équipes Continentales UCI
- Équipes Nationales

Le nombre maximum de participant est fixé à 176 coureurs.

Le nombre de coureurs titulaires maximum est fixé à 7 coureurs par équipes, le mini étant 4 (art 2.2.003 UCI).

ARTICLE 4. Permanence

La permanence de départ se tient, le 28 septembre de 16h30 à 18h au club house "Pierre Hoyer" du basket à Margny les-Compiègne.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les directeurs sportifs pour les équipes constituées se font à la permanence de 16h30 à 18h au même endroit. La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement UCI article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10h le dimanche 29 septembre à la salle club Baskets. (club house Pierre Hoyer). La signature de la feuille d'émargement s'effectuera à partir de 11h30/fin 12h40 sur le podium, face à l'Hôtel de Ville.

Un ordre de passage sera donné à la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 5. Radio Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz.

Pour les équipes qui ne disposent pas d'un récepteur personnel, le prêt du matériel radio se fera sur le site de la permanence de 16h30 à 18h et le dimanche de 9h à 11h auprès du véhicule de Shimano.

Article 6. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Assistance Sports Média (Shimano) Le service est assuré au moyen de deux voitures et d'une moto.

Article 7. Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement UCI, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 8. Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue du km. 123 au km. 123.600 entre Servais et Amigny Rouy sur la D553/D7.

Une 1^{ère} zone de collecte sera située immédiatement après cette zone de ravitaillement et permettra aux coureurs de se débarrasser des emballages (barres vitaminées, etc.), bidons et autres déchets.

Une 2^e zone de collecte située au km 172 (circuit intra-muros avenue Jean Jaurès) sera à la disposition des coureurs.

ARTICLE 9. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Pour des raisons d'efficacité du dispositif de sécurité, tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal devra s'arrêter et quitter la course sur ordre des commissaires et du responsable du véhicule balai.

ARTICLE 10. Classement du Meilleur Grimpeur parrainé par : Groupe VIP MECA

Un classement du meilleur grimpeur sera disputé au sommet des côtes de :

- GPM n° 1 km 21,500 Nampcel
- GPM n° 2 km. 57,200 Verneuil sous Coucy
- GPM n° 3 km. 63,700 Barisis-aux-Bois « cote Martial Gayant »
- GPM n° 4 km. 67,700 Fresnes-sous-Coucy
- GPM n° 5 km 76,700 Coucy-le-château
- GPM n° 6 km 90,700 Prémontré
- GPM n° 7 km 95,100 Septvaux
- GPM n° 8 km 110,100 St-Gobain
- GPM n° 9 km 156,800 Guivry

Il est attribué, les points suivants à chaque sommet :

Au 1^{er}: 4 points, au 2^e: 2 points, au 3^e: 1 point

En cas d'ex aequo au classement du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes :

2. Classement individuel de l'épreuve.

Pour bénéficier des prix du classement final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité des parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

ARTICLE 11. Classement des sprints – parrainé par – AUCHAN

Un classement des sprints – points chauds sera établi par l'addition des points obtenus lors des sprints volants suivants :

- PC n° 1 km. 55.300 localité de Folembray
- PC n° 2 km. 143 localité de Condren
- PC n° 3 km 171 Chauny (rue Ernest Renan)

Il est attribué à chaque sprint – point chaud :
 Au 1^{er} : 4 points, au 2^e : 2 points, au 3^e : 1 point
 En cas d'ex aequo au classement des sprints – points chauds, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1. Nombre de victoires au sprint ; 2. Classement de l'épreuve.

ARTICLE 12. Classement du Meilleur Jeune – Rexona Men

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés avant le 1er janvier 1995, soit de moins de 25 ans dans l'année.

ARTICLE 13. Classement par Equipe

Un classement récompensera les 3 meilleures équipes sur la base de leurs trois coureurs les mieux placés et par addition des places au classement de l'épreuve.

ARTICLE 14. Liste des Prix et Primes spéciales

La liste des prix est reprise en annexe. Pour prétendre à un prix ou une prime, le coureur devra avoir terminé la course.

ARTICLE 18. Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation française, s'applique conformément aux dispositions légales.

Le contrôle antidopage a lieu au Gymnase Joncourt à Chauny.

ARTICLE 19. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

les trois premiers de l'épreuve, les vainqueurs des classements et challenges annexes (sprint, meilleur grimpeur)

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 20. Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ANNEXE

DOTATIONS DE L'ÉPREUVE

Les prix au classement individuel de l'épreuve sont les suivants et seront transmis sous la responsabilité de l'UCI :

Au premier : 5785 €
Au deuxième : 2895 €
Au troisième : 1445 €
Au quatrième : 715 €
Au cinquième : 580 €
Au sixième : 435 €
Au septième 435 €
Au huitième : 290 €
Au neuvième : 290 €
Au dixième 150 €
Au onzième : 150 €
Au douzième : 150 €
Au treizième : 150 €
Au quatorzième : 150 €
Au quinzième : 150 €
Au seizième : 150 €
Au dix-septième : 150 €
Au dix-huitième : 150 €
Au dix-neuvième : 150 €
Au vingtième : 150 €
Total : 14520€

Classement par équipes : 300€ ; 150€ ; 100€ aux 3 premières équipes

Points chauds, Grimpeurs : 180€, 120€ et 80€ aux trois premiers de chaque classement

Meilleur jeune : 100€

Total des prix : 15 930€

LA ROUTE SE PARTAGE !

Je double je m'écarte !
 1,5m
 1m en ville

LA ROUTE SE PARTAGE !

JE SUIS UN CYCLISTE RESPONSABLE

JE M'ENGAGE à

- rouler bien à droite à 1 m de l'accotement ou du trottoir
- rouler à 2 de front au maximum mais passer en file indienne quand un véhicule voulant dépasser se signale ou par mauvaise visibilité
- respecter les arrêts aux Stops et Feux rouges
- porter des vêtements visibles et clairs
- indiquer clairement les changements de direction
- porter un casque non obligatoire mais fortement recommandé
- respecter les autres usagers de la route
- m'équiper, en ville, pour rouler en toute sécurité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

LA ROUTE SE PARTAGE !

JE SUIS UN CONDUCTEUR RESPONSABLE

JE M'ENGAGE à

- anticiper les manoeuvres des cyclistes ils sont parfois obligés de quitter leur ligne pour éviter les obstacles sur la route
- laisser aux cyclistes roulant à 2 de front le temps nécessaire pour se ranger en file indienne
- rouler à vitesse modérée lors du dépassement
- garder une distance d'au moins 1,50 m en doublant un cycliste (1 m en ville)
- ne pas dépasser un cycliste juste avant de tourner à droite
- respecter la priorité au cycliste engagé dans un giratoire
- ne pas stationner sur les aménagements cyclables
- indiquer clairement tous les changements de direction
- respecter les autres usagers de la route

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



Chauny Sports Cyclisme remercie ses partenaires :

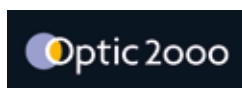
Partenaires institutionnels :



Partenaire majeur et partenaire du meilleur grimpeur :



Partenaires officiels :



Partenaire du départ :



Partenaire de la meilleure équipe :



Partenaire des sprints :



Partenaire de la flamme rouge :



Voitures officielles :



Radios officielles :

